

ENSEMBLE, DONNONS UNE AUTRE VIE À NOS DÉCHETS!

SYNDICAT MIXTE DU PAYS DE LA MOSSIG ET DE LA SOMMERAU

Nos partenaires pour la gestion  
de vos déchets



[www.bas-rhin.fr](http://www.bas-rhin.fr)



SYNDICAT MIXTE DU PAYS DE LA MOSSIG ET DE LA SOMMERAU

Siège: Mairie • 14 rue du Général-de-Gaulle • 67710 WANGENBOURG-ENGENTHAL  
Fax 03 88 87 32 06 - e-mail: [mairie.wangenbourg.engenthal@orange.fr](mailto:mairie.wangenbourg.engenthal@orange.fr)

☎ 03 88 87 31 46

Allenwiller • Birkenwald • Crastatt  
Hohengoelt • Rangen • Salenthal  
Wangenbourg-Engenthal • Zeinheim

PHOTO: service > 03 88 59 12 30 - Imprimé sur papier 100% recyclé en 2000 exemplaires - Crédits photos: © P. Degryse / Photoblog Eco-Emballages



**GUIDE DU TRI**  
**ÉDITION 2015**

# ÉDITO

## LE TRI, C'EST VOUS LA COLLECTE, C'EST NOUS Ensemble, recyclons pour préserver l'environnement

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2014, un nouveau mode de collecte des emballages recyclables est mis en place.

Les innovations appliquées répondent à l'ensemble des obligations réglementaires, techniques et environnementales actuelles :

- la fréquence des tournées (toutes les 4 semaines)
- pour certains foyers, modification du jour de ramassage
- les emballages métalliques sont désormais inclus dans le tri et sont à déposer dans le bac jaune au même titre que les emballages plastiques et papiers.

En triant vos emballages, vous êtes le premier maillon d'une chaîne d'acteurs qui travaillent pour l'environnement. De la qualité de votre tri dépendent la qualité et la quantité des produits recyclés.

Nous sommes là pour vous aider et vous conseiller.

Découvrez ici le nouveau guide du tri et conservez-le. Il a été conçu pour vous faciliter le geste. Et parce qu'il n'y a pas que le tri des emballages et du verre, nous vous indiquons aussi où déposer vos autres déchets.

A découvrir une prestation supplémentaire : la collecte des textiles usagés.

Un calendrier mural complète le guide en vous indiquant les dates de collecte de tous les déchets ainsi que les reports en cas de jours fériés.

L'hiver se trouve à nos portes, avec ses plaisirs mais aussi ses désagréments. En fonction des conditions de circulation, les collectes ne pourront peut-être pas toujours être assurées mais seront rattrapées.

Merci de bien vouloir faire preuve de patience et de compréhension à l'égard du service de collecte des déchets ménagers.

**Joyeuses fêtes de Noël 2014 et une bonne et heureuse année 2015**

Le Comité Syndical

*Quand L'homme n'aura plus de place pour la nature,  
peut-être la nature n'aura-t-elle plus de place pour l'Homme.*

Stefan Edberg

Photo de couverture : Molène bouillon blanc - © Pierre CHRISTOPH

## LE VERRE

**Je les mets dans mon bac vert  
en vrac et vides**  
(sans bouchon, ni capsule, ni couvercle)



bouteilles



bouteilles  
d'huile



bocaux et pots



flacons



**Ne mettez pas** > A jeter dans votre poubelle habituelle



Ampoules  
(classiques non  
recyclées)  
et à filament



Vaisselle, faïence,  
porcelaine, verre brisé



Casseroles  
vitrocéram



Un doute?  
Jetez avec  
les ordures  
ménagères

# LES BOUTEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE

Je les mets dans le bac jaune en vrac et vides



bouteilles de lait



bouteilles en plastique: eau, jus de fruit, soda...



cubiteiners

**PENSEZ-Y!**



bouteilles d'huile, mayonnaise, vinaigrette, ketchup, ...



flacons de produits ménagers



flacons de produits d'hygiène

# LES PAPIERS ET EMBALLAGES EN CARTON

Je les mets dans le bac jaune en vrac et vides



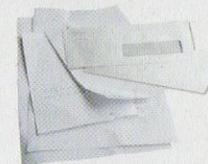
publicités, prospectus



courriers, lettres, impressions



journaux, magazines



papiers bureau, enveloppes



autres papiers



catalogues, annuaires



briques alimentaires



boîtes et suremballages en carton



petits cartons plats pliés



**Ne mettez pas** > A jeter dans votre poubelle habituelle



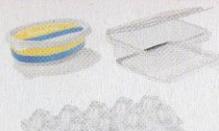
Sacs en plastique Suremballages, sacs et films en plastique



Pots de produits laitiers



Barquettes en polystyrène



Coques



Emballages sales non vidés



**Ne mettez pas** > A jeter dans votre poubelle habituelle



Films en plastique de suremballage de journal



Papiers photos



Papiers cadeau brillant



Papiers peints



Couches



Un doute? Jetez avec les ordures ménagères

# LES EMBALLAGES EN MÉTAL

**NOUVEAU SERVICE**

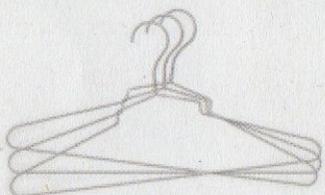
Je les mets dans le bac jaune bien vidés



boîtes de conserve et boîtes à thé



barquettes



cintres



aérosols



bouteille de sirop



canettes



opercules



**Un doute?  
Jetez avec les ordures  
ménagères**



# LES DÉCHETS VÉGÉTAUX

## LES DÉCHETS VERTS



Les plateformes « déchets verts », aménagées à  
**ALLENWILLER** – Rue du Lavoir (atelier intercommunal)  
**HOHENGÖEFT** – Chemin de la Lagune  
**WANGENBOURG-ENGENTHAL** – Station d'épuration,  
Sont ouvertes de **début avril à fin novembre**, tous les samedis de 15 à 17 heures.  
On peut y déposer branchages, gazon, feuilles, plantes, fleurs. Merci de ne pas apporter de terre ni de gravats. La récupération des végétaux permet de leur offrir une seconde vie puisqu'ils seront transformés en compost.

Dates d'ouvertures pour 2015 :  
**DU SAMEDI 4 AVRIL 2015 au SAMEDI 28 NOVEMBRE 2015**

## LE COMPOSTAGE

### LES AVANTAGES

- ➔ réduire le volume des déchets à incinérer, en effet 30 % des déchets ménagers sont compostables
- ➔ faire un geste pour la protection de l'environnement
- ➔ produire soi-même son engrais
- ➔ enrichir son jardin sans frais

### QUELS DÉCHETS COMPOSTER ?

- ➔ les déchets de cuisine : épluchures, restes de fruits et de légumes, coquilles d'œufs, marc de café et de thé avec leurs filtres de papier,
- ➔ les déchets de jardin : feuilles mortes, plantes vertes, fleurs fanées, brindilles hachées menus



De nombreux foyers sont déjà équipés d'un composteur.  
**Avis aux amateurs ! Laissez-vous tenter par cette démarche.**

Des composteurs sont encore disponibles pour ceux qui souhaitent intensifier leur geste de tri et fabriquer leur propre compost.

Ils peuvent être acquis auprès de votre mairie :

> **420 litres** au prix de **39 €**

> **700 litres** au prix de **60 €**

## NOUVEAU SERVICE

# LA COLLECTE DE TEXTILES / LINGES DE MAISON / CHAUSSURES

### Ne jetez plus vos textiles à la poubelle !

Qu'ils soient usés ou non, les vêtements en bon état, le linge de maison, les chaussures (liées par paires), la petite maroquinerie (sacs à main, ceintures) peuvent être réemployés ou valorisés.

Pour cette raison, le Syndicat Mixte du Pays de la Mossig et de la Sommerau a signé une convention avec le Relais Est afin de réduire les tonnages de déchets ménagers à incinérer mais aussi pour vous offrir un nouveau service.



Vous pourrez les déposer, dans des sacs bien fermés de 50 litres maximum, dans les bornes installées sur les sites ci-après :

- **ALLENWILLER** : Parking de la Mairie
- **HOHENGOEFT** : Rue de la Mairie
- **SALENTAL** : Rue de Singrist - Salle des fêtes
- **WANGENBOURG-ENGENTHAL** :  
Rue du Général de Gaulle - Atelier municipal

# LA DÉCHETTERIE PRÈS DE CHEZ VOUS

3 sites d'accueil différents sont à votre service :

- **ALLENWILLER** : Rue du Lavoir (atelier intercommunal)
- **HOHENGOEFT** : Chemin de la Lagune (entrée du village)
- **WANGENBOURG-ENGENTHAL** : Station d'épuration

équipés de bennes et de conteneurs, à raison de 3 ouvertures annuelles par site.

### DATES ET HORAIRES

#### LE SAMEDI DE 8 H 30 A 12 H 30 :

- **ALLENWILLER** : 20 juin et 5 décembre 2015
- **HOHENGOEFT** : 7 mars et 12 septembre 2015
- **WANGENBOURG-ENGENTHAL** : 25 avril et 24 octobre 2015

### QUE POUVONS NOUS Y DÉPOSER ?

#### LES ENCOMBRANTS

- les encombrants non métalliques
- les ferrailles
- les déchets verts
- les gravats
- le bois

*Ces points d'apport sont accessibles à tous les habitants des communes membres du Syndicat Mixte.*



UN CONTAINER EST À VOTRE DISPOSITION

## TOUS LES CARTONS D'EMBALLAGES VOLUMINEUX

➔ **PENSEZ-Y**

Type emballage de meuble, d'appareil électro-ménager, trop volumineux pour les mettre dans les caissettes.



➔ Vous avez également la possibilité de les apporter durant l'**ouverture de la plateforme des déchets verts** ou les déposer dans le **container à côté de la borne textiles usagés**.

## LES DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES

**Gros électroménager froid** : réfrigérateur, congélateur, ...

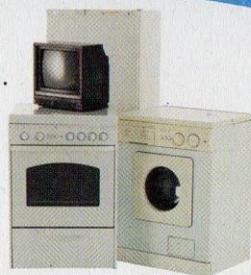
**Gros électroménager** : lave-linge, cuisinière, lave-vaisselle, ...

**Ecrans** : télévision, ordinateur, ...

**Petits appareils en mélange** : fer à repasser, friteuse, imprimante, , micro-ondes, ...

Ils peuvent être aussi:

- ➔ repris gratuitement lors du nouvel achat d'un équipement ou lors de sa livraison; le vendeur ayant l'obligation de reprendre l'ancien
- ➔ donnés à une association caritative (comme Emmaüs, ...)



NOUVEAUX SERVICES

## LA COLLECTE DES RADIOGRAPHIES MÉDICALES

Nous possédons tous, abandonnées au fond d'un tiroir, de vieilles radiographies dont nous aimerions nous débarrasser sans que cela pose un problème pour l'écologie. Ces radios sont en effet très toxiques pour l'environnement si elles ne sont pas correctement recyclées (elles sont le plus souvent brûlées).

La Société RecyclIM a mis en place sur les plateformes de déchetterie des containers destinés à collecter ces radios et à résoudre ainsi ce problème.

Une fois ces radios collectées, les déchets sont recyclés à 100 % dans une usine de traitement répondant aux plus hautes normes de protection de l'environnement.

➔ Vous avez également la possibilité de les apporter durant l'**ouverture de la plateforme des déchets verts**.



## LA COLLECTE DES HUILES ALIMENTAIRES

Ne jetez plus vos huiles alimentaires de friture dans l'égout ou dans la nature. Leur solidification dérègle le bon fonctionnement du réseau et de la station d'épuration.

Des fûts de récupération adaptés sont mis à votre disposition pour la collecte de ces huiles de friture.

Sont concernées les huiles végétales (olive, arachide, tournesol, ...) issues de la cuisson des denrées alimentaires.

Ces huiles seront recyclées pour produire du biodiesel. La glycérine, un sous-produit inévitable, est transférée vers une installation de fermentation et de transformation en compost.

➔ Vous avez également la possibilité de les apporter durant l'**ouverture de la plateforme des déchets verts**.



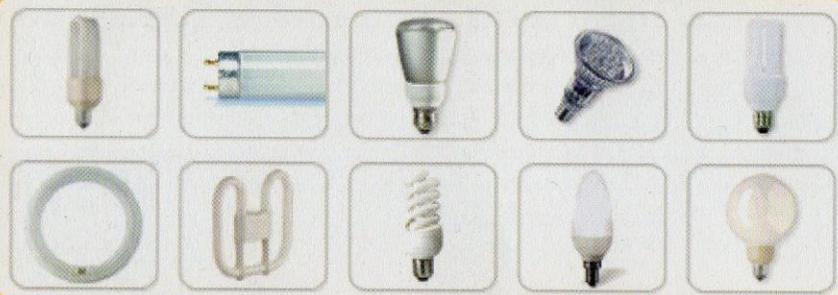
## TRIER LES LAMPES SANS SE TROMPER

### LES LAMPES USAGÉES

*Une idée lumineuse trier ses ampoules*

Trier sans se tromper : quelques consignes

#### LES LAMPES QUI DOIVENT ÊTRE RECYCLÉES



1) les tubes fluorescents dits « néons »

2) les lampes fluocompactes dites « basse Consommation »

- les ampoules à économie d'énergie
- les ampoules à sodium haute et basse pression
- les ampoules à vapeur de mercure
- les ampoules à iodure métallique
- les ampoules à décharge technique (UV, éclairage horticole, éclairage public, cabinet médical, vidéoprojecteur)

#### LES LAMPES QUI DOIVENT ÊTRE JETÉES A LA POUBELLE



- les ampoules halogènes
- les ampoules à filament

Celles-ci sont à jeter dans votre poubelle traditionnelle (surtout pas avec le VERRE).

➔ Vous avez également la possibilité de les apporter durant l'ouverture de la plateforme des déchets verts ou en mairie et école.

### LES PILES ET BATTERIES USAGÉES

#### POURQUOI COLLECTER LES PILES ET LES BATTERIES

Certains métaux contenus dans les piles et batteries usagées peuvent nuire à notre environnement s'ils ne sont pas correctement traités en fin de vie.

Par ailleurs, ces métaux peuvent être récupérés et recyclés pour fabriquer de nouvelles piles et batteries ou participer à la fabrication d'objets de notre vie quotidienne. Nous avons donc tout intérêt à les récupérer.

#### CONTENANTS DE COLLECTE ET CONTENU

Les piles, contenues dans les petits appareils de la vie courante, mais aussi les batteries de nos appareils électroniques (outils portatifs, téléphone mobiles, ordinateurs ...) ainsi que les batteries intégrées dans les appareils électriques tels que les robots ménagers lorsque celles-ci sont accessibles, sont à déposer dans les bornes « batribox » ou des bacs de comptoir.



➔ Vous avez également la possibilité de les apporter durant l'ouverture de la plateforme des déchets verts ou en mairie et école.

## POUR VOS AUTRES DÉCHETS

### Les batteries et les pneus

Ils doivent être repris par les revendeurs, y compris les grandes surfaces.

### Les médicaments

**Ne les jetez surtout pas!**

Adressez-vous à votre pharmacien ou à votre médecin qui en assureront la collecte.

# LES DÉCHETS DANGEREUX DES MÉNAGES

- > **Solides et pâteux organiques**: toutes les peintures, laques de type glycéro, vinylique, polyuréthane, et toutes les colles et vernis.
- > **Liquides organiques, diluants, solvants non chlorés**: diluant, acétone, ether, white spirit, essence térébenthine, pétrole, gasoil, essence F, alcool à brûler, lubrifiant, détachant, trichloréthylène, lave glace, antigel, liquide de refroidissement, produit photo, lessive liquide, assouplissant, huile de vidange.
- > **Acides, bases**: acide chlorhydrique, acide sulfurique, acide nitrique, détartrant WC, Viakal, chlorure ferrique, soude caustique, potasse, débouche évier, destop, ammoniac, lessive de soude, eau de javel liquide.
- > **Phytoprotecteurs hors chlorates**: fongicide, insecticide, herbicide, engrais et désherbant hors chlorate et nitrate, produits de traitement du bois.
- > **Produits réactifs, comburants, PCL**: comburants, chlorate de soude (désherbant total), chlore des piscines, produits cyanurés.
- > **Aérosols**: tous.
- > **Lampes et tubes fluorescents**: tous.
- > **Emballages et matériaux souillés** (dont bidons d'huile de vidange).



Solvants

Solides / pâteux

## DATE ET HORAIRES

Le samedi 5 décembre 2015 de 8h30 à 12h30:  
à Allenwiller - Rue du Lavoir (atelier intercommunal)

## QUELQUES CONSIGNES POUR ÉVITER LES ERREURS DE TRI

*TRIER c'est bien, bien trier c'est mieux!*

### Les erreurs les plus fréquentes :

#### NE PAS METTRE dans le bac jaune



Ces emballages sont à jeter dans votre poubelle traditionnelle car, trop fins et trop légers, il vaut mieux les incinérer pour en récupérer l'énergie.

#### NE PAS METTRE dans le bac vert



### QUELQUES TRUCS POUR VOUS SIMPLIFIER LA VIE:

- > **Les cartonnets tiennent trop de place dans les caissettes?**  
PLIEZ-LES, ils s'aplatissent très bien et, ainsi, vous gagnerez de la place.
- > **Les bouteilles en plastique prennent trop de place?**  
Ecrasez-la bouteille débouchée à plat puis rebouchez-la. Vous pourrez la déposer dans le bac après avoir réduit son volume et vous facilitez du même coup sa collecte et son recyclage.
- > En cas de doute, il est préférable de jeter l'emballage dans la poubelle classique, pour éviter de « polluer » l'ensemble de la caissette dont le contenu est alors refusé.
- > Mettez vos déchets dans le bon conteneur: Le verre dans le bac vert; le papier, plastique et emballages métalliques dans le bac jaune.